

à la cour. Ils en profitèrent pour proposer au ministre une entreprise hardie mais qu'ils auraient certainement menée à bonne fin si on leur avait donné le secours qu'ils demandaient.

La *Biche* était une frégate d'un petit tonnage. MM. de La Ronde Denys et Amyot Vincelotte demandèrent au ministre de leur donner une frégate d'un plus fort tonnage et de leur permettre de lever quatre cents Canadiens pour l'équiper. Avec cette troupe d'élite ils se faisaient fort d'aller attaquer et prendre Boston.

La réponse des ministres du grand roi à la proposition de MM. de La Ronde Denys et Amyot Vincelotte met à jour le peu d'intérêt qu'ils portaient à la Nouvelle-France. Ils trouvaient le projet parfaitement réalisable, l'approuvaient de tout coeur mais les deux Canadiens devaient faire toutes les avances de l'expédition. Ni l'un ni l'autre, on le comprend, n'avaient les fonds nécessaires pour une pareille entreprise.

MM. de La Ronde Denys et Amyot Vincelotte réussirent toutefois à se faire donner une autre frégate, la *Vénus*, avec laquelle ils revinrent en Acadie.

La *Vénus* était bien armée et grée de voiles nombreuses. Pendant près de deux ans les deux chefs, avec leurs intrépides Canadiens, tinrent la mer et firent un bon nombre de prises.

Les succès de M. de La Ronde Denys lui firent un peu dépasser la mesure et, en mai 1710, le ministre finit par donner ordre à M. Costebelle de le faire passer en France pour rendre compte de sa conduite.

La mort de M. LeGardeur de Repentigny et la promotion de M. Martin de Lino à la judicature privaient le Conseil Supérieur de deux de ses membres.

MM. Raudot père et fils, intendants de la Nouvelle-France, proposèrent au ministre de choisir MM. Guillaume Gaillard et Charles Amyot Vincelotte pour succéder à MM. de Repentigny et de Lino.

Le 28 octobre 1709, ils écrivaient au ministre :